

Communiqué de presse
13 juin 2021

Aux représentant-e-s des médias

Votations sur le plan localisé de quartier (PLQ 30134) « Cité de la musique »: le Conseil administratif prend acte de la décision populaire

Le corps électoral de la Ville de Genève a décidé de refuser le plan localisé de quartier (PLQ 30134) « Cité de la musique ». Le Conseil administratif prend acte et regrette ce résultat.

La réalisation de la Cité de la musique aurait en effet permis de doter Genève d'un pôle culturel d'envergure contribuant au rayonnement national et international de Genève, qui proposait un lieu de formation, de programmation et de création musicale unique regroupant dans un même espace moderne et vivant l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) et la Haute école de musique (HEM).

Le projet aurait également permis l'ouverture au public d'un parc, aujourd'hui privé, offrant un espace de détente à la population et contribuant à la mise en place de la voie verte structurante appelée « Promenade de la Paix ». Le Conseil administratif souhaite néanmoins rappeler son attachement à pouvoir proposer un espace de détente ouvert au public dans ce quartier et soutiendra les démarches allant dans ce sens.

Contact

Mme Frédérique Perler, Maire de Genève, en contactant Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle, 076 375 69 44 – cora.beausoleil@ville-ge.ch